MASTÈRE **EN ALTERNANCE OU EN INITIAL**

Management des établissements de santé et médico-sociaux

NIVEAU 7 (BAC+5) **RNCP 40895** **ECHEANCE : 25/06/2030** **CERTIFICATEUR : SOCIETE KLM (ISEAM)**

Retrouvez la fiche RNCP en cliquant sur le lien : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40895/

Présentation du métier

Le/la titulaire du Mastère Management des établissements de santé et médico-sociaux pilote et coordonne l'activité des structures sanitaires et médico-sociales. Il/Elle définit et met en œuvre les orientations stratégiques, manage les équipes, supervise la gestion administrative et financière et veille à la qualité des prestations et à la satisfaction des personnes accompagnées. En lien avec les professionnels, les partenaires et les instances dirigeantes, il/elle joue un rôle essentiel dans le pilotage des établissements, la conduite du changement et le développement de projets au service des organisations de santé.

Durée de formation

La durée de formation est de **24 mois, soit 980 heures minimum.**

Régime d'études et tarifs

Formation en alternance :

- Entrée en alternance avec contrat employeur
- Rythme de l'alternance : 2 jours de formation / 3 jours en entreprise par semaine
- Coût de la formation : pris en charge par l'entreprise d'accueil et/ou par l'organisme financeur (OPCO, CNFPT...) sous condition de signature du contrat.

Formation en initial :

- Formation accessible en initial uniquement en 1ère année, comprenant un stage de 6 mois.
- Coût de la formation: nous consulter.

Prérequis

- **Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 6 - BAC +3/4** (ou de niveau 5 - BAC +2 avec une expérience significative en management santé/médico-social)
- **Pour l'alternance : avoir trouvé un employeur prêt à signer un contrat**

Rentrée

Période de rentrée : octobre.
Pour plus d'informations, contactez nos référents de formation (voir recto).

Inscription

- **Compléter notre formulaire en ligne** (www.cerfah.fr)
- **Candidature sur dossier, étude des prérequis et du projet, entretien de motivation.**
- Les candidats en situation de handicap peuvent s'inscrire à la formation sous réserve d'aptitude médicale.

Lieu de formation

Bouches-du-Rhône (13) : Marseille
CERFAH - INTERFED SANTE SOCIAL

DÉTAILS DE LA FORMATION

Objectifs et compétences

1. Définir et mettre en œuvre la stratégie globale de l'établissement en garantissant le respect de l'éthique et une orientation qualité dans tous les domaines d'activité
2. Piloter son équipe et les équipes pluridisciplinaires (médecins, infirmiers, administratifs, etc.)
3. Gérer les investissements, budgets et ressources de l'établissement
4. Mettre en place des projets d'innovation et de modernisation en intégrant les valeurs de développement durable

Blocs de compétences

BLOC 1 : Déterminer et planifier les orientations stratégiques d'un établissement de santé
BLOC 2 : Définir et piloter les budgets de fonctionnement et d'investissements d'un établissement de santé
BLOC 3 : Définir et conduire la stratégie qualité - hygiène - sécurité et de certification de l'établissement de santé
BLOC 4 : Elaborer et mettre en œuvre la stratégie ressources humaines de l'établissement de santé
BLOC 5 : Piloter le développement d'un établissement de santé

Evaluation

Etudes de cas individuelles écrites (BC01, BC03, BC05), écrite et orale (BC02) ; dossier collectif avec soutenances collective et individuelle (BC04).

Epreuves transversales :
En 1ère année :

1. le Dossier de Recherche et d'Analyse Professionnel (DRAP) et la soutenance
2. le Bilan d'Activités Professionnelles et d'Evaluation des Compétences (BAPEC) et la soutenance

En 2ème année :

1. Le mémoire professionnel et la soutenance
2. Le Bilan d'Activités Professionnelles et d'Evaluation des Compétences (BAPEC)
3. Le Grand Oral des Compétences (GOC)

Validation

La certification de Responsable en management et développement d'établissement de santé ou médico-social est délivrée dès lors que les cinq blocs de compétences constituant le socle de ce métier sont acquis et que les épreuves suivantes sont validées : le dossier de recherche et d'analyse professionnel (DRAP), le bilan d'activités professionnelles et d'évaluation des compétences (BAPEC) passés en 1ère et 2ème années, le mémoire professionnel et le grand oral des compétences (GOC).

Débouchés

Directeur·rice ou directeur·rice adjoint·e d'EHPAD, d'établissement ou de service du secteur sanitaire, social et médico-social, gestionnaire de structure d'hospitalisation à domicile (HAD), de service de prévention, de réseau ou de plateforme en santé, directeur·rice d'établissement ou de service d'aide par le travail (ESAT), chef·fe de service, directeur·rice des soins, cadre coordinateur·rice, de liaison, de santé ou fonctionnel·le de santé, responsable qualité territoriale, consultant·e en accompagnement ESSMS ou consultant·e IT de la santé.

CONTACT CERFAH

Référente formation
Mme DONNAREL-GRACEFFA
06.99.18.63.91
e.donnarel@cerfah.fr

Référente handicap
Mme DAUMAS
06.50.87.15.47
f.bahat@cerfah.fr

Mis à jour le 13/11/2026